

# La statistique africaine et l'Agenda 2030

## L'Afrique peut-elle produire les indicateurs de suivi des Objectifs de Développement Durable ?

### Appel à Contributions

La statistique n'a jamais été autant convoquée par la communauté internationale pour piloter les politiques de développement. Le tournant pris au début des années 2000 avec les 8 Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté est aujourd'hui conforté, voire accentué. La montée en puissance du paradigme de l'*evidence based policies* et du *managing by results*, a conduit les agences d'aide à mettre la mesure statistique au cœur du suivi et de l'évaluation de l'aide publique au développement.

Avec l'adoption dans le cadre de l'ONU en septembre 2015 des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), ces besoins statistiques sont encore accrus. Les ODD couvrent ainsi les différentes dimensions du développement économique, social, environnemental et de la gouvernance. On passe de 20 cibles à 169, et de 62 indicateurs à plusieurs centaines (la liste de ces indicateurs étant en cours de définition).

Dans ce contexte, les Nations unies ont lancé en 2014 un appel à une « révolution des données » (*data revolution*). Le concept de révolution des données prend acte du besoin croissant de statistiques dans le monde et du fossé de plus en plus large entre pays développés et en développement en matière d'accès à l'information.

C'est en Afrique que le hiatus est le plus frappant entre la demande de statistiques, symbolisée par le nouveau maître-mot de la révolution des données, et la production de données fiables par la statistique publique. En 2013, l'économiste en chef de la Banque mondiale pour la région Afrique publiait un article sur l'état de la statistique en Afrique au titre retentissant : *Africa's statistical tragedy*. L'auteur y brossait un portrait particulièrement alarmiste de la situation. Au-delà du diagnostic, il s'intéressait aux raisons de cet état de fait, selon lui avant tout politiques, et aux moyens d'y remédier. Ce diagnostic est loin d'être isolé. Il reprend

notamment le fer porté par Jerven dans une série de publications, notamment dans son fameux ouvrage *Poor Numbers* paru en 2013.

Pourtant, il ne faut pas sombrer dans le catastrophisme dans ce domaine et des progrès indéniables ont été obtenus par les pays africains dans le domaine statistique, que ce soit en matière de recensements, de statistiques macro-économiques, d'emploi, etc. L'Afrique joue même un rôle pilote dans de nouveaux domaines de la statistiques tels que le suivi de la gouvernance, qui constitue un des objectifs de développement durable (objectif N°16). Les défis demeurent cependant considérables et on sait d'ores et déjà que l'Afrique aura beaucoup de difficultés à suivre l'agenda post-2030.

STATECO souhaite intervenir dans ce débat et fait donc un appel à contributions sur ce thème. Voici quelques questions posées (liste non limitative) sur lesquelles nous attendons des contributions : la situation s'est-elle améliorée ou détériorée au cours de la période récente ? Les pays africains peuvent-ils et vont-ils réussir le défi de la « révolution des données » dans l'agenda post-2015 ? Les innovations récentes, notamment dans le champ des nouvelles technologies de l'information changent-elles la donne ? Quelle économie politique de la production et de la demande statistique est-elle en jeu ici ? Quel est le rôle passé et potentiel de l'aide internationale et des organisations africaines ? etc.

#### Contacts

Vous pouvez adresser vos propositions par e-mail à : [stateco@dial.prd.fr](mailto:stateco@dial.prd.fr) et [roubaud@dial.prd.fr](mailto:roubaud@dial.prd.fr)

Comme il se doit, la publication finale des articles sera conditionnée au succès de la procédure d'évaluation scientifique auprès de deux référents anonymes et du comité de lecture de STATECO.



### A PROPOS DE STATECO

Les jugements et opinions exprimés par les auteurs d'articles publiés dans STATECO n'engagent qu'eux-mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni, *a fortiori*, l'INSEE, DIAL ou AFRISTAT.

Les propositions d'articles sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : [stateco@dial.prd.fr](mailto:stateco@dial.prd.fr).

Les manuscrits ne doivent pas excéder 60 000 signes (caractères et espaces compris). Ils doivent inclure un résumé (1 000 signes maximum) et une bibliographie. Les propositions sont soumises à l'appréciation de deux référés anonymes. Les propositions de corrections sont transmises à l'auteur par les rédacteurs en chef de la revue.

STATECO est diffusé gratuitement sur demande auprès du secrétariat de la revue.

